

## PROGRAMME D'APPUI POUR PROJETS STRUCTURANTS

2022-2023

### Objectifs

Ce programme d'appui vise à:

- générer des résultats préliminaires en appui à de nouvelles demandes aux organismes subventionnaires par les membres chercheurs du Centre NUTRISS;
- favoriser le développement de nouvelles analyses qui pourront être utilisées par d'autres membres chercheurs du Centre NUTRISS;
- développer de nouveaux projets structurants pour le Centre NUTRISS, contribuant ainsi à l'innovation et à l'évolution de sa programmation de recherche.

### Exemples d'appuis :

- Planification et/ou soutien à l'analyse bio-informatique;
- Planification et/ou soutien au développement d'un pipeline d'analyses omiques;
- Aide à la rédaction d'un plan d'analyse de méga-données;
- Planification et/ou soutien à l'analyse de données qualitatives assistées de logiciels informatiques (p. ex. : Nvivo);
- Planification et/ou soutien à l'élaboration de revues de synthèse;
- Planification et/ou soutien à l'élaboration de cadres de gestion pour une banque de données ;
- Aide au développement de guide du modérateur et d'animation de groupes de discussion ou d'entrevues individuelles;
- Révision linguistique;
- Etc.

Ces appuis seront considérés seulement dans le cas de projets ayant un potentiel structurant pour le Centre NUTRISS. Les demandes touchant des projets individuels de chercheuses et chercheurs ou pour des projets ayant préalablement reçu des fonds pour l'aide demandée ne sont donc pas admissibles à ce programme d'appui. Toutefois, un soutien pour une nouvelle étape non prévue initialement à un projet structurant déjà financé pourrait être admissible.

Dans le cas où les expertises sont déjà en place dans l'équipe de recherche, l'appui sera octroyé directement aux membres chercheurs après évaluation de l'admissibilité et de la

pertinence de la demande d'appui. Les équipes ne possédant pas l'expertise et/ou les ressources humaines nécessaires pour mener à bien les étapes proposées dans leur projet seront dirigées vers des ressources appropriées en fonction de leurs besoins.

### Critères d'admissibilité

- Le projet doit être dirigé par un membre du Centre NUTRISS et inclure au moins un autre membre du Centre ;
- Le projet doit s'inscrire dans la programmation de recherche du Centre NUTRISS ;
- Le projet doit avoir un potentiel de retombées pour le Centre NUTRISS. Par exemple :
  - Le projet doit mener vers de futures demandes d'octroi, en générant par exemple des données préliminaires essentielles;
  - Le projet doit contribuer à l'innovation et à l'évolution de la programmation de recherche du Centre NUTRISS;
  - Le projet doit être utile pour d'autres membres chercheurs du Centre NUTRISS;
  - Le projet doit favoriser de nouvelles collaborations entre les chercheuses et les chercheurs du Centre NUTRISS.

### Présentation des demandes

Les demandes écrites doivent inclure toutes les informations suivantes:

- Le titre du projet, les membres chercheurs impliqués et leur institution d'appartenance, et la complémentarité des membres de l'équipe;
- Une brève description du projet (contexte, objectif, méthodologie et plan de réalisation (ce résumé pourra être publié sur le site Web de NUTRISS) (max. une demi-page);
- Les retombées escomptées du projet (max. une demi-page) :
  - Poursuite des travaux via de futures demandes d'octroi ;
  - Contribution à l'innovation et à l'évolution de la programmation de recherche du Centre NUTRISS ;
  - Utilité des retombées du projet pour d'autres chercheurs du Centre NUTRISS;
  - Nouvelles collaborations entre les chercheurs du Centre NUTRISS.

- Une description détaillée de l'appui demandé selon les objectifs poursuivis incluant une justification budgétaire (max. 1 page).

#### Nature du soutien

- L'aide financière maximale accordée par chercheur est de **5 000\$**. L'attribution des appuis se fait selon l'ordre de réception des demandes et en fonction des fonds disponibles pour ce programme. L'enveloppe attribuée à ce programme est de 40 000\$ pour l'année 2022-2023.
- Chaque demande d'appui répondant aux critères d'éligibilité sera évaluée par l'équipe de direction du Centre NUTRISS.

La demande peut être transmise en tout temps à [annie.lapointe@fsaa.ulaval.ca](mailto:annie.lapointe@fsaa.ulaval.ca)